

Avril 2022

l'Escovien

www.eschau.fr

Journal d'informations municipales - n°69

FOCUS: Les principaux travaux en cours

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

10 et 24 avril

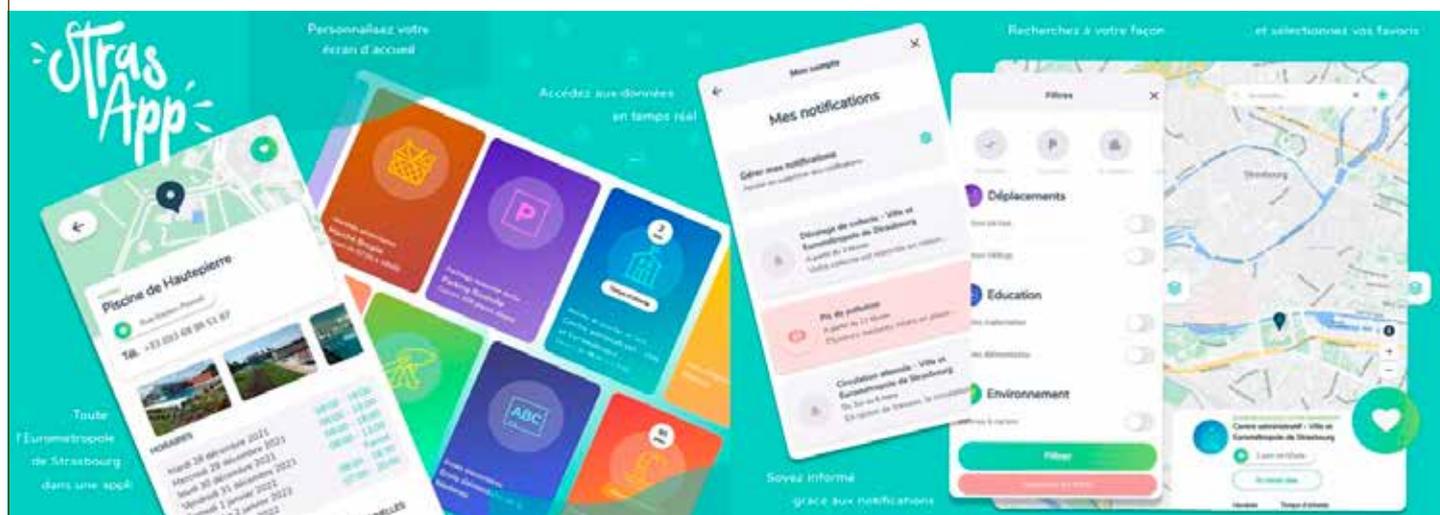
TROC DE PLANTES

Samedi 7 mai

FÊTE DU VÉLO

Dimanche 5 juin

Découvrez « Stras App », la nouvelle application de l'Eurométropole de Strasbourg



Conçue pour faciliter la vie quotidienne des habitants des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg, « StrasApp » vous informe, vous accompagne et vous alerte. L'application vous donne accès aux services suivants :

- Informations sur les équipements publics (localisation, horaires...)
- Horaires de bus et tramway en temps réel
- Agenda des événements sur tout le territoire (culture, sport, animations...)
- Trafic en temps réel, occupation des parkings, itinéraires cyclables...
- Accès rapides aux numéros d'urgence
- Possibilité de signaler un problème de voirie, un objet perdu, un dépôt sauvage...
- Diffusion de notifications et d'alertes
- Qualité de l'air

Téléchargez l'application sur Google Play ou Apple Store : strasapp.eu/store.html

© Strasbourg.eu



*Matériaux chargés sur camions et péniches, transports tous terrains, location chargeurs,
Graviers et sables lavés et triés, Graviers concassés, matériaux recyclés.*

Sites d'Eschau, renseignements commerciaux et commandes: 03 88 64 00 13
Siège Social: 10, route de Meistratzheim • 67210 VALFF
Tél. 03 88 08 79 79 • Fax: 03 88 08 79 70

Chères Escoviennes, Chers Escoviens,

Cela ne vous aura certainement pas échappé : Eschau est devenue, depuis quelques mois, une «ville chantier». Les grues, les camions et les échafaudages ont envahi notre paysage. Les circulations alternées, les dévoiements, les interventions sur les voiries et les réseaux perturbent nos déplacements. Le bruit et la poussière impactent notre quotidien.

Aux chantiers privés qui « fleurissent » çà et là, constructions de maisons individuelles ou de logements collectifs, implantation d'entreprises rue du Tramway ou rue du Commerce, sont venus s'ajouter plusieurs chantiers publics. Ceux en maîtrise d'ouvrage communale vous sont certainement connus : la rénovation de notre **Abbatiale Saint Trophime**, qui s'achèvera avant l'été. Mais aussi et surtout **l'extension et la rénovation thermique du Centre Camille Claus**, première étape de notre emblématique projet Cœur de Vie, dont la livraison est également prévue pour juin.



Concernant les chantiers en maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Strasbourg, on distingue principalement le remplacement du **pont du Tramway**. Cette opération spectaculaire, ne passant pas inaperçue, permettra d'ici quelques mois une circulation plus optimale pour l'ensemble des usagers de la route.

D'autres interventions sont également nécessaires du fait de l'état des réseaux. Ainsi, le renforcement du réseau d'assainissement a démarré rue des Fleurs vers la rue des Fusiliers Marins (via la rue du Tramway), par tranche successive, pour une date prévisionnelle fin de travaux en septembre.

Par ailleurs, les interventions des sous-traitants de l'opérateur «Orange», dans le cadre du développement de la fibre optique, ne sont hélas toujours pas achevées.

J'ai bien évidemment conscience des désagréments que tout cela engendre et vous assure de notre attention de tous les jours quant aux différents chantiers. Mes collègues élus et moi-même veillons à ce que les travaux soient menés de manière coordonnée afin qu'ils impactent le moins possible votre cadre de vie. Je remercie d'ailleurs les agents de la commune, ainsi que les élus concernés, pour leur suivi quotidien.

Et côté travaux, nous ne sommes pas au bout de nos chantiers ! A peine certains seront-ils achevés que d'autres démarreront :

Dans le cadre de son extension, **l'école maternelle «La Clé des Champs»** verra arriver les premiers ouvriers dans quelques jours. A l'été, les agents administratifs laisseront le champ libre aux corps de métiers pour permettre la **rénovation de la mairie**. Les prochaines étapes de notre **Cœur de Vie** vont se succéder

comme prévu et s'étaler sur 2 ou 3 ans. Sans oublier la sortie de terre tant attendue de notre **maison de santé**, rue du Stade.

A partir de 2023, d'autres rues seront concernées par la rénovation du réseau d'assainissement, ainsi que certains réseaux d'eau potable. La rénovation de notre réseau d'éclairage public sera aussi au programme.

Construire pour nos enfants et les générations à venir, tel était notre engagement en 2020, tel sera notre bilan en 2026.

Votre Maire et Conseiller d'Alsace,
Yves Sublon

SOMMAIRE

Compte administratif.....	4-5	Environnement et cadre de vie.....	10	Vie associative	13
Les principaux travaux en cours.....	6-9	La mairie vous informe.....	11	Agenda.....	14

Présentation du compte

Le compte administratif, véritable bilan financier de la commune, a été présenté et approuvé par le Conseil municipal d'Eschau le 23 février dernier.

Un compte administratif, quésaco ? Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune au cours d'une année et présente les résultats comptables de l'exercice, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Quels sont les principaux constats de l'année 2021 :

En dépit d'un contexte sanitaire toujours incertain, les réalisations prévues se sont poursuivies à un rythme soutenu. Les projets communaux sont sur la bonne voie, avec le souci constant de fournir un Service Public de qualité, adapté aux besoins des Escoviens.

L'augmentation de la population et l'épargne conséquente de la commune ont permis de financer ces premiers investissements, sans obérer pour autant le niveau des finances de la commune.

À ESCHAU, le taux de taxe foncière reste à son niveau de 2009 et aucune hausse d'impôt n'est envisagée en 2022.

Recettes de fonctionnement :

- 68 % des recettes de fonctionnement de la commune proviennent des ressources fiscales
- Les recettes provenant de l'activité des services ont « pratiquement » retrouvé le niveau d'avant crise.

→ Les recettes progressent de 4,24 % entre 2020 et 2021.

100 € perçus par la commune :
d'où proviennent les recettes ?



Dépenses de fonctionnement :

- Les dépenses de personnel représentent 60,8 % des dépenses réelles de la commune, en hausse de 4,6 %, sur un an.
- Les charges de gestion courante sont restées globalement stables par rapport à l'année 2020.

→ Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 2% sur une année.

Sur les 100 € perçus par la commune,
quelles dépenses sont financées ?



La capacité d'autofinancement de la commune est préservée et reste à un niveau très confortable, avec un excédent des opérations réelles de 805 823 €, permettant de financer les investissements en cours et à venir.

administratif 2021

Le **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** voté en 2020, prévoit une enveloppe de 25 millions d'euros d'investissement au cours de la mandature, jusqu'en 2026.

→ **L'année 2021 est une année charnière, au cœur des projets**, puisque 8,5 millions € ont été engagés au cours de l'année 2021, *représentant environ 1/3 du PPI.*



Les principales réalisations concernent :

- **Le projet Cœur de Vie**, avec les travaux d'extension du Centre Camille Claus et les premiers aménagements de la Place des Fêtes : 6 millions € ont été engagés au cours de l'année 2021, soit 71 % des investissements réalisés par la commune en 2021.
- Les travaux de **l'Abbatiale St-Trophime** pour 939 000 €. Les travaux se termineront cet été.
- Les études préalables à l'extension de **l'école maternelle « La Clé des Champs »** pour 303 000 €. Les travaux démarreront au printemps 2022 avec une enveloppe de 2,1 millions d'euros inscrite au budget 2022, pour ce projet.
- Le solde des travaux liés **au contrat de performance énergétique** visant à réduire la consommation d'énergie des bâtiments communaux pour 273 000 €
- La rénovation de **l'éclairage public** pour 169 000 €
- Les études préalables aux travaux de rénovation de la **Mairie** pour 92 000 €. Les travaux de rénovation de la mairie commenceront cet été pour une durée prévisionnelle de 10 à 12 mois et une enveloppe prévue de 1,3 millions d'euros.
- Divers aménagements à **l'école élémentaire « l'île aux Frênes », au Multi Accueil « Les Galipettes » et à l'école maternelle « Les Hirondelles »** pour 109 000 €
- **Les équipements pour la vie associative et sportive** pour 90 000 €
- L'acquisition de livres et DVD pour la **Médiathèque Jean Egen** : 14 000 €

Le remboursement du **capital de la dette** s'est élevé en 2021 à 200 768 €

L'encours de la dette reste à un niveau très bas, de l'ordre de 286 € par escovien, alors que la moyenne de la dette par habitant dans les communes de la même importance qu'Eschau se situe aux alentours de 800 €.



FOCUS Sur les subventions perçues en 2021 :
1 274 000 €

Répartition des subventions :

- 44%** en faveur du Centre Camille Claus et du projet Cœur de Vie
- 44%** affectés à la rénovation de l'Abbatiale St-Trophime
- 6%** pour le Relais d'Assistants Maternels
- 3%** dédiés aux équipements sportifs
- 2%** relatifs aux travaux de voirie et d'éclairage public
- 1%** en faveur de l'école de Musique et de danse « La Barcarolle ».

A la fin de l'année 2021, l'excédent cumulé est proche de 4 millions d'euros.

Le niveau confortable des excédents permet de couvrir une partie des réalisations à venir. En parallèle, pour concrétiser l'ensemble de nos projets futurs, la commune débloquera au courant de l'année 2022, en emprunt de 3,3 Millions d'euros au taux avantageux de 0,82 % sur 18 ans.

FOCUS: Les principaux travaux en cours

L'année 2022 est marquée par une succession de chantiers conséquents. Samedi 26 février, les élus se sont réunis pour une visite des trois principaux chantiers en cours.

Le Cœur de Vie

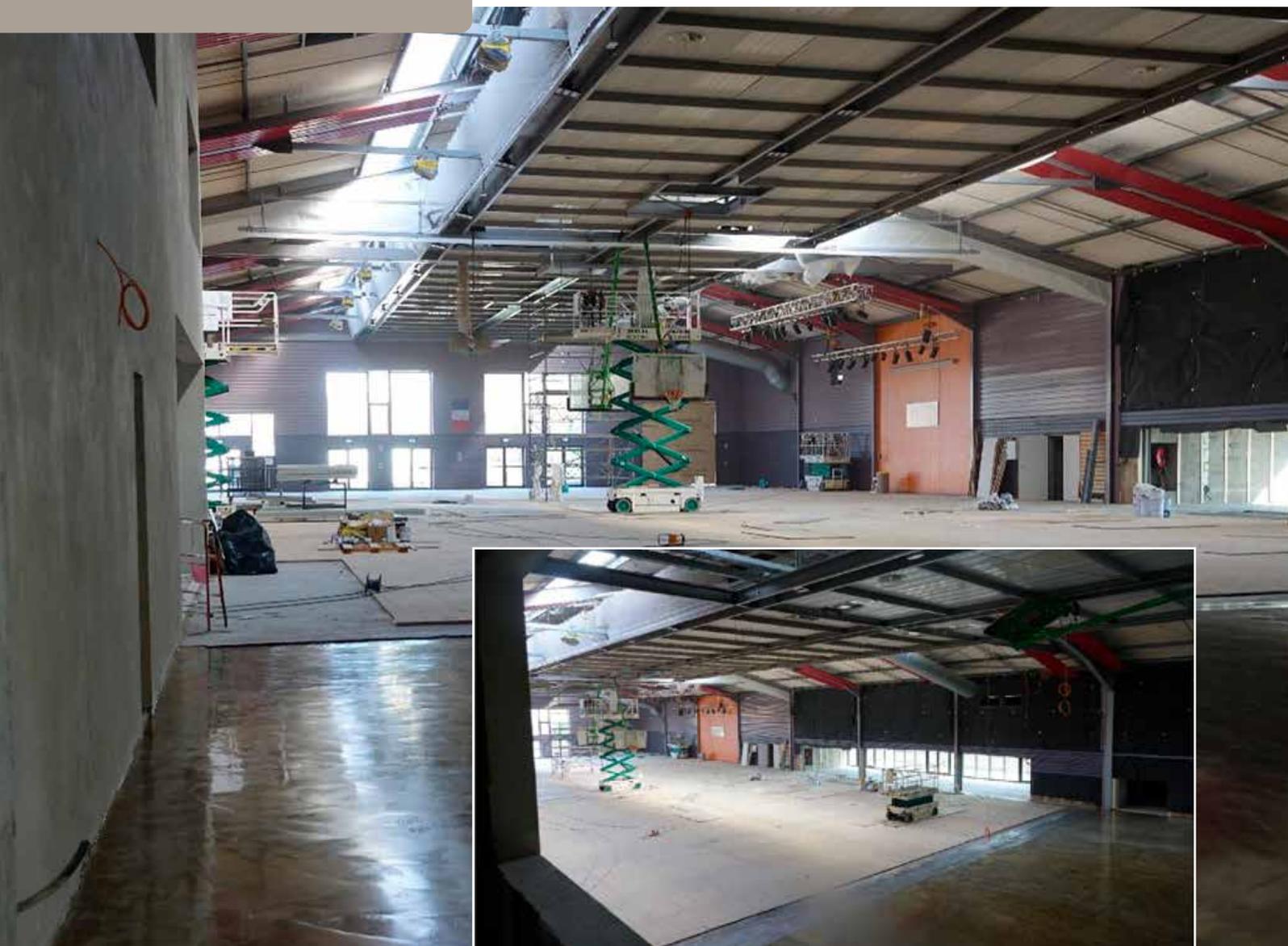
Objectifs :

- Développer et améliorer les infrastructures sportives et de loisirs, les espaces favorisant le lien social et intergénérationnel, les activités et infrastructures pour l'enfance et la jeunesse
- Favoriser le développement économique et touristique
- Donner une centralité à Eschau.

Pour rappel, les travaux du Centre Camille Claus concernent la réfection intérieure et l'extension du bâtiment avec :

- La création d'une salle de 264 m²
- La création d'un second terrain de Basket
- La réalisation d'une nouvelle salle polyvalente de 880 m² avec une entrée indépendante et un espace de stockage
- La mise en place d'un club house de 125 m² pour le Club de Basket
- L'aménagement d'une guinguette.

Budget des travaux du Centre Camille Claus : 5 500 000 €





Les abords extérieurs du Centre Camille Claus ont débuté fin février et devraient se terminer au mois d'août, afin de pouvoir accueillir la Fête du Canal. Le reste du programme des aménagements se poursuivra au fil des années. On distingue trois phases de travaux :

- La transformation de l'actuel parking de la Place des Fêtes en parc urbain végétalisé à l'ouest

- L'aménagement des berges du Canal avec la création d'une halte pour bateaux au cœur du projet
- La mise en place d'une esplanade multimodale à l'est, avec notamment un nouveau club house pour la pétanque ou encore un city stade.

Budget des aménagements extérieurs : 5 000 000 €



Le Pont du Tramway

Objectifs :

- Améliorer l'accessibilité du pont
- Fluidifier le franchissement motorisé
- Lier, uniformiser et sécuriser les aménagements cyclables.

Le but de l'opération est la démolition et la reconstruction de l'ouvrage en aval de l'écluse. Ce pont franchit le canal du Rhône au Rhin. La piste cyclable qui le longe, rue du Tramway est également reconstruite. L'ouvrage actuel porte une seule voie de circulation ne permettant pas le croisement de deux véhicules et ne comportant pas de voie cyclable ou piétonnière. La voie verte actuelle est interrompue au droit de l'ouvrage et oblige les usagers à emprunter l'ouvrage routier.

Budget de mise en service
du nouveau pont : 1 200 000 €

Maîtrise d'ouvrage : Eurométropole de Strasbourg.

Durée des travaux : 8 mois dont 4 mois d'indisponibilité de franchissement.

A noter :

- La première phase des fondations a été achevée.
- La deuxième phase concerne la pose du tablier et la démolition de l'actuel pont.
- Le pont sera susceptible d'être coupé à la circulation jusqu'à la mi-juillet (en fonction de l'avancement et de la nécessité des travaux). Des déviations seront mises en place.
- La rue de l'Artisanat et la rue du Tramway seront en travaux pour le renforcement de l'assainissement, donc bloquées aux véhicules par le chantier mobile (longueur de 50m environ) jusqu'à l'été 2022.





L'abbatiale Saint-Trophime

Objectifs :

- Préserver l'édifice à haute valeur patrimoniale
- Valoriser le cœur historique de la commune
- Développer l'attractivité et le tourisme d'Eschau

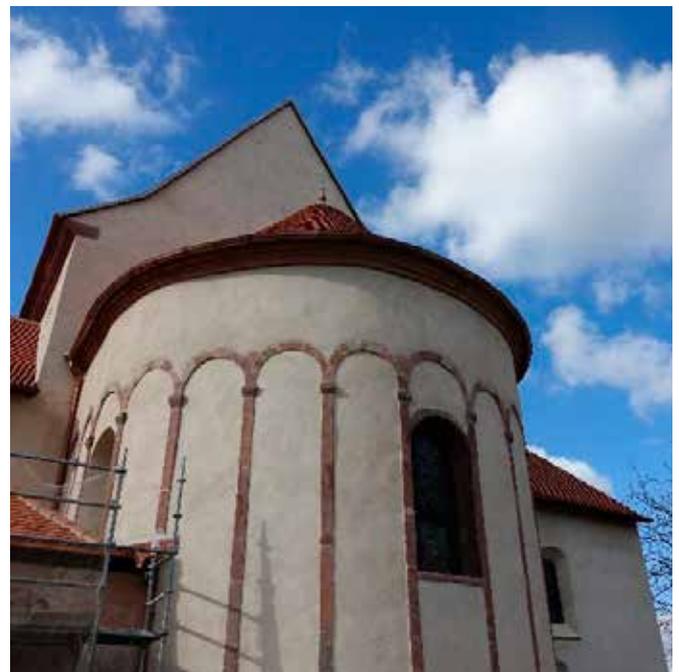
Après 18 mois de rénovation, le projet touche à sa fin avec une dernière étape : la façade nord à terminer et la mise en place d'un nouvel éclairage. L'abbatiale sera donc fin prête pour célébrer les traditionnelles Médiévales du 23 au 25 septembre 2022.

Financé par



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Coût total de la restauration : 1 000 000 €

dont 678 909 € financés par la DRAC (Ministère de la Culture), la région Grand-Est et la Collectivité européenne d'Alsace.

Au 21 mars, l'appel aux dons via la Fondation du Patrimoine a récolté un montant total de 58 130 €. Merci !

Pour soutenir le projet :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/abbatiale-saint-trophime-d-eschau>



La plaie des dépôts sauvages de déchets

Vous êtes nombreux à l'avoir constaté, les dépôts de déchets sauvages se multiplient dans les espaces naturels et agricoles autour d'Eschau. Ce phénomène s'exprime malheureusement dans beaucoup de communes de françaises.



La municipalité d'Eschau s'investit bien entendu dans la lutte contre ces dépôts qui sont souvent le fait d'activités professionnelles illicites. Mais force est de constater que des particuliers déposent également des débris aux alentours de la commune, notamment des déchets verts.

Contrairement à ce que peuvent penser certains, **les dépôts de déchets verts ont également un impact négatif sur l'environnement et sont évidemment tout autant interdits.** Plusieurs dépôts de plainte ont été réalisés en 2021 par la municipalité envers des auteurs identifiés de dépôts sauvages de déchets.



⚠ Les dépôts de déchets sauvages réalisés à l'aide d'un véhicule et quelle que soit leur nature, sont sanctionnés d'une contravention de 5^{ème} classe de 1 500 € avec une confiscation possible du véhicule ayant servi à commettre l'infraction.

L'éco pâturage, en 2022 ça continue !

Après l'expérimentation réalisée en 2021, il sera à nouveau confié à un petit troupeau de moutons la tâche ardue de lutter contre la renouée du Japon, plante hautement invasive, sur une parcelle proche de la rue des Cosaques.



Mais les moutons ne feront que ralentir le développement de cette plante. Un autre moyen de lutte est de concurrencer la renouée avec d'autres végétaux qui viendront l'ombrer et donc l'affaiblir. C'est donc une solution

combinée qui sera mise en œuvre à partir de cette année en associant plantation d'arbres et d'arbustes qui concurrenceront les renouées pour la lumière et éco pâturage pour permettre aux plantations réalisées de s'installer.

Si certains polluent, d'autres s'engagent contre les incivilités

Connaissez-vous l'action LMN (Elles Ils Marchent et Nettoient) ?

LMN ce sont des citoyens qui se réunissent le premier samedi de chaque mois pour une action de ramassage de déchets en bord de route ou dans le milieu naturel. Chaque mois sont ainsi collectés plusieurs dizaines de kilos de déchets.

Le nombre de canettes en aluminium, bouteilles plastique ou verre collectés en bord de route est à chaque fois impressionnant.

Malheur à celui qui se lancera dans un calcul d'extrapolation pour estimer ce que cela représente à l'échelle de l'Eurométropole, les chiffres seraient vertigineux !

Merci à tous ces écocitoyens qui s'engagent bénévolement pour une nature préservée. N'hésitez pas à venir les rejoindre le premier samedi du mois. Rendez-vous à 9h sur le parking de la mairie.



Labellisation PEFC de la forêt communale, on se réengage !

Pour la gestion durable de la forêt communale, la municipalité confirme son engagement dans la labellisation PEFC (Certification de la gestion durable des forêts) de son massif forestier.

Ce label garantit à l'acheteur de bois d'œuvre et à l'acheteur du produit manufacturé qu'il acquiert un produit issu d'une forêt gérée de manière durable.

Acheter un produit fabriqué avec du bois issu d'une forêt labellisée

PEFC garantit le faible impact environnemental de l'exploitation forestière nécessaire à sa fabrication.

Une forêt exploitée de manière durable :

- Respecte et maintien sa biodiversité
- Respecte ses sols et ses eaux
- Est en bon état sanitaire
- Bénéficie à toute la société (ressource en bois, puits de carbone, lieu de promenade).



La mairie vous informe

Eschau encourage les déplacements doux

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Commune d'Eschau avait décidé par délibération n° 2019-70 de favoriser et développer les transports doux en créant une subvention pour l'acquisition par des particuliers de vélo à assistance électrique.

La commune souhaite renforcer ce dispositif en créant **une subvention spécifique pour les vélos cargo, à assistance électrique ou non, et de remorque pour cycles.**

Il s'agit d'inciter les Eschoviens à l'usage de ce mode de transport qui contribue à l'effort de réduction de la pollution atmosphérique et sonore, à la santé publique, à favoriser les déplacements travail/école/foyer, à réduire l'utilisation de la voiture et à faciliter la pratique du vélo comme mode de loisirs et d'agrément.

A cet effet, la commune d'Eschau souhaite aider les particuliers résidant à Eschau qui procèdent à l'achat d'un vélo cargo et de remorque pour cycles en leur

proposant, sans condition de ressources, une aide forfaitaire de :

- 200 € pour l'achat d'un vélo cargo,
- 50 € pour l'achat d'une remorque pour cycles.

Ces aides ne sont pas cumulables avec la subvention accordée par la commune pour l'acquisition par des particuliers de vélo à assistance électrique.

Les conditions pour bénéficier de cette aide sont les suivantes :

- Habiter à Eschau
- Remplir et signer la convention à intervenir entre la Commune et le demandeur puis l'envoyer ou la déposer en Mairie / Service Comptabilité.
- Caractéristiques du vélo cargo ou de la remorque : être neuf et aménagé pour permettre le transport de personnes ou des courses ou du matériel, à l'arrière ou à l'avant du conducteur, ou pour répondre aux besoins de personnes en situation de handicap.



Ce type de vélo comprend les bi-porteurs, les triporteurs, les vélos rallongés, les tricycles.

Transmettre les pièces suivantes :

- L'original ou la copie de la facture d'achat du vélo cargo ou de la remorque pour cycles ;
- Un justificatif de domicile ;
- Attestation sur l'honneur engageant le bénéficiaire à ne percevoir qu'une seule aide de la commune et à ne pas revendre le vélo cargo ou la remorque acquis grâce à cette aide pendant une durée de 3 ans ;
- RIB ou RIP du bénéficiaire.

Vélhop dans votre commune

La boutique mobile Vélhop sillonne le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg pour proposer le service Vélhop près de chez vous. A son bord, des vélos pour tous les goûts et tous les âges, aux mêmes modalités de location que les boutiques Vélhop : tests de vélos, présentation des offres, locations directement sur place, informations sur le service...

Vélhop vous donne rendez-vous les vendredis 8, 22 et 29 avril de 15h30 à 17h30, lors du marché hebdomadaire (sur le parking de l'Abbatiale, 24 rue de la 1^{ère} Division Blindée).

NOUVEAU ! Réservez votre vélo en commune depuis la boutique en ligne Vélhop.

Découvrez également le calendrier complet de la boutique mobile Vélhop, avec les lieux, dates et horaires de passage sur notre site internet : velhop.strasbourg.eu



Bienvenue à Sandra SPRAUEL, nouvelle Conseillère Municipale

Sandra SPRAUEL a officiellement rejoint l'équipe municipale lors du Conseil Municipal du 23 février 2022. Elle remplace Pascal MUTZIG, qui a quitté son poste pour raisons professionnelles.

Yves SUBLON, Maire d'Eschau, remercie M. MUTZIG pour son engagement au profit de la collectivité et souhaite la bienvenue à Mme SPRAUEL.



Bornes de recharge pour véhicules électriques : comment ça marche ?

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont installées à Eschau :

- L'une se situe rue du Tramway (dans la zone artisanale).
- Et l'autre rue du Collège, au niveau du parking de l'école élémentaire.



Voici comment procéder si vous souhaitez acquérir un abonnement :

- Vous téléchargez l'application FreshMile sur votre portable, puis vous commandez un badge ou un porte-clés (payants) et vous choisissez votre abonnement.
OU
- Vous vous rendez sur le site de FreshMile : <https://www.freshmile.com>, vous créez un compte, vous commandez votre badge et choisissez votre abonnement.

Pour tout renseignement supplémentaire ou problème au niveau de la borne : 03 68 78 14 20.

Béatrice CHAQUIN est la nouvelle directrice de la Médiathèque Jean Egen

Béatrice CHAQUIN a pris ses fonctions à la direction de la Médiathèque Jean Egen le 15 mars dernier. Anciennement formatrice de lettrisme, d'alphabétisation et de Français Langue Etrangère (FLE), Béatrice CHAQUIN a notamment occupé le poste de Responsable documentaire à la Médiathèque sud d'Illkirch-Graffenstaden pendant plusieurs années. Avec une volonté de s'ancre dans

l'existant tout en se tournant vers l'avenir, Béatrice CHAQUIN souhaite, en associant les bénévoles et sa plus proche collaboratrice Viviane, que les usagers de la médiathèque puissent approprier ce lieu emblématique. Elle a également pour mission de développer de nouvelles initiatives en matière de vie culturelle. Nous lui souhaitons la bienvenue à Eschau.



Le petit coin de la mémoire... ... pour ne pas oublier !

N°18 - Extraits de la *Kriegschronik* 1914-1918
de Nicolas Guth, curé d'Eschau



Kriegschronik, von H. Guth, Pfarrer.

8 mars 1917 :

Inouï ! Aujourd'hui par un froid de -2° et dans une tourmente de neige glaciale deux jeunes soldats allemands de 18 ans, tremblants de froid, se sont présentés entre midi et 13 heures, en nous suppliant de leur donner à manger, parce que, disent-ils, ils avaient tellement faim. Il nous restait de la soupe, des pommes de terre et un demi-lapin, que nous leurs avons donné. Les pauvres jeunes gens se jetèrent sur la nourriture avec une faim dévorante. L'un était de Prusse orientale, l'autre de Westphalie. Ainsi donc des soldats allemands vont mendier parce qu'ils ont faim, tandis que le gouvernement prussien fanfaronne ! Cela ne peut que mal finir, car des soldats allemands n'ont plus envie de crier « hurrah » !

Remarque : En face de ce paragraphe, le curé Guth a noté : *Factum ad perpetuam rei memoriam !* (Ce fait mérite d'être retenu à jamais dans la mémoire).

10 mars 1917 :

Une vache coûte maintenant entre 1600 et 2000 marks. Il est aussi interdit de sonner les cloches, à cause des avions ennemis. De toute façon elles ont été réquisitionnées, comme les tuyaux d'orgues en étain et peuvent être enlevés à tout moment par l'administration pour les besoins de la guerre et la fabrication de balles.

31 mars 1917 :

Aujourd'hui j'ai de fortes douleurs au ventre, suite à la consommation du mauvais pain, composé pour moitié de betteraves fourragères. Ce mélange de son, d'un peu de farine et de betteraves n'est même pas bon pour les animaux. Les cas de maladies ou de décès se multiplient. Une seule solution nous reste : ne plus manger de pain. Après un hiver difficile et long de trois mois, il fait enfin meilleur. On n'a presque plus de bois. Le mètre cube ou stère coûte jusqu'à 40 marks.

15 avril 1917 :

Il n'y a toujours pas de fleurs et de feuilles aux arbres à cause du froid.

17 avril 1917 :

L'Amérique, elle aussi, a fini par déclarer la guerre à l'Allemagne. En même temps l'offensive des Anglais et des Français entre Reims et Arras a commencé. D'après les journaux ce sera la grande bataille de l'histoire du monde. Dans les semaines qui viennent on peut donc s'attendre à un tournant décisif.

25 mai 1917 :

L'offensive des Anglais et Français fut un bain de sang, ils n'eurent pas le succès escompté. En revanche, la Révolution a éclaté en Russie, le Tsar est forcé d'abdiquer, la république est proclamée.
(A suivre)

Joseph GROSS

Appel à exposants pour participer aux Médiévales d'Eschau

La 10^{ème} édition des Médiévales d'Eschau se tiendra
les 23, 24 et 25 septembre 2022

A cet effet, les exposants (de produits artisanaux ou alimentaires, impérativement en lien avec la thématique médiévale) intéressés pour participer au marché médiéval sont invités à se manifester auprès du Groupement des Associations mandatée par la Mairie d'Eschau en adressant un courriel à medievaleseschau@gmail.com

Réponse souhaitée avant le 4 septembre 2022



AVRIL

DU 2 AU 27 AVRIL

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES "LES 30 ANS DE LA RÉSERVE DE L'ÎLE DE RHINAU"

à la médiathèque Jean Egen aux heures d'ouverture. *(La Commune)*

MARDI 5 AVRIL

PERMANENCE TRAVAIL TRANSFRONTALIER AVEC LE RÉSEAU EURES

de 14 h à 17 h à l'Accroche. Renseignements au 03 88 64 03 76. *(La Commune)*

MERCREDI 6 AVRIL

CINÉ GRENADINE

à la Médiathèque Jean Egen à 10 h. Renseignements au 03 90 64 62 07 ou mediatheque@eschau.fr *(La Commune)*

MERCREDI 6 AVRIL

OUVERTURE DE L'ÉCOLE DE PÊCHE

aux étangs Augraben. Renseignements au 06 81 46 03 77 ou st.schaal@free.fr *(AAPPMA)*

SAMEDI 9 AVRIL

VERNISSAGE ET CONFÉRENCE DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "LES 30 ANS DE LA RÉSERVE DE L'ÎLE DE RHINAU"

à 17 h à la Médiathèque Jean Egen. *(La Commune)*

SAMEDI 9 AVRIL

THÉÂTRE ALSACIEN "ESCHAUER SCHOFSECKEL THEATER"

à 20 h au Foyer Saint-Trophime (24 rue de la 1^{ère} Division Blindée) Réservation et vente au par téléphone de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h au 06 30 14 49 83. Prix d'entrée : 9 €

DIMANCHE 10 AVRIL

THÉÂTRE ALSACIEN "ESCHAUER SCHOFSECKEL THEATER"

à 14 h 30 au Foyer Saint-Trophime (24 rue de la 1^{ère} Division Blindée) Réservation et vente au par téléphone de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h au 06 30 14 49 83. Prix d'entrée : 9 €

DIMANCHE 10 AVRIL

1^{ER} TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

de 8 h à 19 h. Renseignements au 03 88 64 03 76. *(La Commune)*

LUNDI 11 AVRIL

SOIRÉE CONFÉRENCE-DÉBAT "GRANDIR EN JOUANT"

à 20 h à la Médiathèque Jean Egen (10 rue Germain Muller). Animée par Marie FRIEDELMEYER. Entrée gratuite, sur inscription au 07 77 86 91 70. *(Relais Petite Enfance Intercommunal)*

LUNDI 11 ET MARDI 12 AVRIL

STAGE D'IMPROVISATION MUSICALE

de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h à l'Accroche. Ouvert à tous les instruments dès la 4^{ème} année de pratique. Renseignements et inscriptions : labarcarolle@eschau.fr *(La Commune)*

DU 11 AU 22 AVRIL

VACANCES DE PRINTEMPS À L'ACCUEIL DE LOISIRS "LES PETITS LOUPS"

Inscriptions à partir du 21 mars pour les Escoviens et le 28 mars pour les familles ne résidant pas à Eschau. Renseignements au 03 90 29 82 11 ou petits.loups@eschau.fr *(La Commune)*

MERCREDI 13 AVRIL

COLLECTE DE SANG

de 17 h à 20 h au Foyer Saint-Trophime (24 rue de la 1^{ère} Division Blindée). Renseignements : 03 88 64 28 94 ou serge.heitz@wanadoo.fr *(Don du sang)*

MERCREDI 13 AVRIL

RENDEZ-VOUS CONTES

à 16 h 30 à la Médiathèque Jean Egen. À partir de 3 ans. Renseignements au 03 90 64 62 07 ou mediatheque@eschau.fr *(La Commune)*

DU 11 AU 22 AVRIL

VACANCES DE PRINTEMPS À L'ACCUEIL DE LOISIRS "LES PETITS LOUPS"

Inscriptions à partir du 21 mars pour les Escoviens et le 28 mars pour les familles ne résidant pas à Eschau. Renseignements au 03 90 29 82 11 ou petits.loups@eschau.fr *(La Commune)*

DU 19 AU 22 AVRIL

INITIATION À LA MAO

(Musique Assistée par Ordinateur) avec Hervé KRUCHTEN. De 9 h à 13 h à l'Accroche (bâtiment à l'arrière de la mairie). À partir de 9 ans. Inscriptions : labarcarolle@eschau.fr *(La Commune)*

VENDREDI 15 AVRIL

10^{ÈME} PROMENADE GOURMANDE DES PÊCHEURS

Envois et renseignements auprès de Rosel SCHAAL au 09 51 67 08 78 ou pecheurs.eschau@gmail.com *(AAPPMA)*

DIMANCHE 24 AVRIL

2^{ÈME} TOUR DE L'ÉLECTION

PRÉSIDENTIELLE de 8 h à 19 h. Renseignements au 03 88 64 03 76. *(La Commune)*



MAI

DIMANCHE 1^{ER} MAI

TRADITIONNELLE "MAÏKÜR"

Randonnée dans la forêt rhénane, suivie par un repas dans la salle de la SGE. Réservations au 07 85 51 13 62 ou 06 65 43 50 48. *(Société de Gymnastique d'Eschau)*

MARDI 3 MAI

PERMANENCE TRAVAIL TRANSFRONTALIER AVEC LE RÉSEAU EURES

de 14 h à 17 h à l'Accroche. Renseignements au 03 88 64 03 76. *(La Commune)*

SAMEDI 7 MAI

TROC DE PLANTES AU JARDIN MONASTIQUE

à partir de 14 h. Renseignements : ddzachary@yahoo.fr *(Les Amis du Jardin Monastique)*

SAMEDI 7 MAI

ACTION LMN à 9 h.

Ramassage de déchets avec Eschau Nature. Renseignements au 07 71 23 09 22 ou eschau-nature@numericable.fr *(Eschau Nature)*

MERCREDI 11 MAI

ATELIER RELIURE ET ORIGAMI (PLIAGE, DÉCOUPAGE ET COLLAGE)

à 10 h à la Médiathèque Jean Egen. À partir de 6 ans. Sur inscriptions au 03 90 64 62 07 ou mediatheque@eschau.fr *(La Commune)*

SAMEDI 14 MAI

THÉÂTRE "ANTOINETTE ET SON MAIRE"

à 20 h 30 à la Salle de la société de Gymnastique. Billetterie : <http://www.illjade.com> *(Illjade)*

SAMEDI 14 MAI

**PREMIÈRE OUVERTURE
DU JARDIN MONASTIQUE
POUR LA SAISON 2022**

de 14 h 30 à 18 h. Le jardin sera ensuite ouvert tous les samedis, dimanches et jours fériés de 14 h 30 à 18 h jusqu'à la fin septembre. Renseignements : ddzachary@yahoo.fr (*Les Amis du Jardin Monastique*)

DIMANCHE 15 MAI

**CONCERT DE GUITARES
AU JARDIN MONASTIQUE**

Renseignements : ddzachary@yahoo.fr (*Les Amis du Jardin Monastique*)

JUIN

SAMEDI 4 JUIN

ACTION LMN à 9 h. Ramassage de déchets avec Eschau Nature. Renseignements au 07 71 23 09 22 ou eschau-nature@numericable.fr (*Eschau Nature*)

SAMEDI 4 ET

DIMANCHE 5 JUIN

**“JOURNÉES DES
RENDEZ-VOUS
AUX JARDINS”**

de 14 h à 18 h au Jardin Monastique. Manifestation nationale sur le thème “les jardins face aux changements climatiques”. Renseignements : ddzachary@yahoo.fr (*Les Amis du Jardin Monastique*)

DIMANCHE 5 JUIN

FÊTE DU VÉLO

Informations à venir sur www.eschau.fr (*La Commune*)

MARDI 7 JUIN

**PERMANENCE TRAVAIL
TRANSFRONTALIER
AVEC LE RÉSEAU EURES**

de 14 h à 17 h à l'Accroche. Renseignements au 03 88 64 03 76. (*La Commune*)

SAMEDI 11 JUIN

BOURSE AUX VÉLOS

Dépôt des vélos de 7 h 30 à 10 h et vente de 10 h à 17 h. Adresse : 1 rue des Érables - 67114 Eschau. Renseignements au 06 72 81 68 93. (*Bielles et Pistons*)

SAMEDI 11 JUIN

CHANTIER NATURE

PARTICIPATIF sur le site du Ried. Rendez-vous à 9 h devant la mairie. En partenariat avec l'association Eschau Nature. Renseignements au 03 89 83 34 10. (*Conservatoire d'espaces naturels Alsace*)

SAMEDI 11 JUIN

**SOIRÉE DANSANTE
DU CLUB DE DANSE**

D'ESCHAU à 20 h 30 au Centre Camille Claus. Présentation et démonstration de différents cours de danse. Buvette et petite restauration. Entrée : 10€ par personne. Renseignements et inscriptions : www.eschaudanse.fr (*Club de Danse*)

La situation sanitaire actuelle implique le report ou l'annulation de certains événements. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre agenda sur le site Internet de la Commune : www.eschau.fr/agenda

Accueil du Public

Lundi	8 h - 12 h	13 h - 17 h
Mardi	Fermé	13 h - 18 h
Mercredi	8 h - 12 h	13 h - 17 h
Jeudi	8 h - 13 h	Fermé
Vendredi	8 h - 12 h	13 h - 17 h

Tél. 03 88 64 03 76

Equipe municipale :
sur rendez-vous.

Police municipale
Tél. 03 90 64 58 43.

Rappel des permanences

> **Assistante sociale :**
Sur rendez-vous au 03 68 33 82 60.

> **Conciliateur :**
Sur rendez-vous au 03 88 64 03 76. ou mairie@eschau.fr

> **Avocat :**
Sur rendez-vous au 03 88 64 03 76.

Services communaux

 > **Médiathèque Jean Egen**
mediatheque@eschau.fr
Tél. : 03 90 64 62 07.

 > **École de musique et de danse**
labarcarolle@eschau.fr
Tél. : 03 88 64 03 76.

 > **Accueil de Loisirs**
« Les Petits Loups »
petits.loups@eschau.fr
Tél. : 03 90 29 82 11.

 > **Multi-Accueil « Les Galipettes »**
galipettes@eschau.fr
Tél. : 03 90 29 82 11.

> **Relais Assistants Maternels**
« Le Gentil'Home »
ram.intercommunal@fegersheim.fr
Tél. : 07 77 86 91 70.

Courriel : mairie@eschau.fr
Site internet : www.eschau.fr

 **Facebook :**
www.facebook.com/CommuneEschau
 **Instagram :** @communeeschau

DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIES MOBILES :

Samedi 9 avril de 9 h à 17 h
Lundi 9 mai de 11 h à 19 h
Samedi 11 juin de 9 h à 17 h

**DÉCHETTERIES SPÉCIALES
VÉGÉTAUX :**

Samedi 23 avril de 10 h à 17 h
Mercredi 25 mai de 14 h à 19 h
Vendredi 24 juin de 14 h à 19 h



**Parking du Centre Camille Claus,
Place des Fêtes à Eschau.**

En dehors des horaires d'ouverture, tout dépôt est strictement interdit.



*Marché
d'Eschau*

**Vendredi de 13 h à 19 h
sur le parking de l'Abbatiale.**

24, rue de la 1^{ère} Division Blindée
67114 Eschau



Vendez avec :

Estimation GRATUITE



3%.COM
IMMOBILIER

Christophe SUTTER - 06 03 20 48 86

Mandataire en immobilier à **ESCHAU**

RSAC STRASBOURG 522 666 262 Carte professionnelle CPI 8303 2015 000 000 573

ENSEMBLIER EN CHAUDRONNERIE FINE, TUYAUTERIE INDUSTRIELLE, AGRO-ALIMENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE
MAINTENANCE - APPAREILS SOUS PRESSION - MÉCANIQUE DE PRÉCISION - FRAISAGE COURSE 5 MÈTRES - MÉCANO-SOUDURE
CONCEPTION ET RÉALISATION DE MACHINES SPÉCIALES - PROTOTYPES - MARQUAGE LASER - ATELIER BLANC



18, rue du Tramway 67114 ESCHAU
tél : 03 90 29 88 29 fax : 03 90 29 88 20
site : www.latechnisoudure.com

LA FAMILLE VÉLHOP S'AGRANDIT !



VÉLOS PLIANTS

qui s'emportent
facilement dans
les transports
en commun et
jusqu'à chez soi.



VÉLOS RALLONGÉS

ou « vélo familial », avec
un porte-bagage allongé
permettant d'y installer
2 enfants.

VÉLOS CARGO COMPACTS

à assistance électrique
et à chargement
central.



VÉLOS TRICYCLES

classiques et à assistance
électrique, qui offrent
à la fois confort et
stabilité.



Et vous, quel Vélhop êtes-vous ?
velhop.strasbourg.eu



velhop

Vélos disponibles dans les boutiques Gare et Schiltigheim.



Notre spécialité
Les spaghettis carbonara flambées
à la grappa dans sa roue de Grana.

casa julia
RESTAURANT ITALIEN



Tous nos plats peuvent être emportés en *Click and Collect*

Nos suggestions hebdomadaires,
du lundi au vendredi midi
et notre plat du jour sur :
www.casajulia.fr

32 rue de la 1^{ère} Division Blindée - 67114 Eschau - 03 88 64 27 10

J. Gremmel ET C^{IE}



- Menuiserie aluminium
- Façade aluminium
- Habillage de façade
- Châssis coupe-feu
- Tôlerie fine

17, rue des Fusiliers Marins

67114 ESCHAU

www.gremmel.fr - E-mail : jgremmel@gremmel.fr - Téléphone : 03 88 59 06 06

